



Association Internationale pour la Sauvegarde de Tyr

Communiqué de presse.

Jeudi 4 décembre 2014

Le port de Tyr de nouveau en péril

Le Port de Tyr, l'un des seuls Ports Phéniciens toujours en activité depuis des millénaires, subit un acharnement rare dans l'histoire des crimes contre le Patrimoine de l'Humanité. Cela fait déjà plus de deux ans que le Conseil pour le Développement et la Reconstruction (CDR) s'active pour défigurer le port historique de l'une des plus anciennes villes libanaises.

Les faits : durant les années quatre-vingt du siècle dernier une massive terrasse en béton est construite illégalement au sein même du port du côté sud est, couvrant de nombreux vestiges archéologiques dont une partie de l'enceinte du Port Antique. Peu de temps après, un immeuble de plusieurs étages, un local destiné au syndicat des pêcheurs, est bâti sur la terrasse en ciment, défigurant la façade de la ville historique et provoquant d'énormes dégâts écologiques. En 2012 le CDR détruit cet immeuble, non pour revaloriser les lieux historiques ni pour rendre le port plus propre mais tout simplement pour en reconstruire un nouveau au même emplacement. Malheureusement, le CDR profite du cruel manque de compétence à la Direction Générale des Antiquités et s'appuie sur une « autorisation » de l'ancien ministre de la culture Gaby Layoun qui n'a jamais eu de considération pour le Patrimoine Archéologique et Historique. N'est-ce pas lui qui a autorisé la destruction de l'installation portuaire phénicienne à Mina el Hosn et de la maison d'Amin Maalouf, abandonné l'hippodrome romain à un particulier, permis la construction d'un puits d'eaux usées à Porfyréon (Jiyeh) ? (La liste est longue).

Ni doléances, ni rapports, ni contacts n'ont suffi à convaincre le CDR et les « autres » de donner au syndicat des pêcheurs des locaux dans un bâtiment situé à quelques dizaines de mètres seulement à l'est du Port et quatre fois plus vastes que la construction prévue.

Toujours en 2012, le Ministre des Travaux Publics (M. Ghazy Aridi), s'appuyant sur des rapports administratifs démontrant l'illégalité du projet, ordonne l'arrêt immédiat des travaux et la destruction de tout ce qui est déjà mis en place. L'Association Internationale pour la Sauvegarde de Tyr (AIST), de son côté, porte plainte auprès du Conseil d'Etat, bien que la décision du Ministre soit largement suffisante pour mettre un terme à la violation des lois. Les deux experts nommés par le Conseil d'Etat préconisent l'abandon définitif du projet, parce qu'il couvre des vestiges archéologiques, défigure la façade historique avec ses bâtisses en pierres Ramleh, et peut être facilement remplacé par d'autres locaux à mettre à la disposition du Syndicat des pêcheurs.

Cette année, le CDR et la mairie de Tyr reviennent à la charge, sous prétexte que le nouveau projet est réduit à un étage et à 137 mètres carrés seulement, ignorant totalement les lois et l'importance de la sauvegarde du patrimoine, mais aussi les dégâts qui peuvent être causés par l'installation du marché aux poissons à l'intérieur de l'enceinte du port. Sauf que ce projet, réduit ou pas, reste vitalemment réfutable pour plus d'une raison :

- Il reste illégal, qu'elle que soit sa superficie.
- Il couvre des vestiges archéologiques, malgré les affirmations suspectes de l'archéologue responsable à la DGA.
- Il défigure la façade nord de la Ville Historique.

- Parce qu'il est réduit (137m), il ne répond plus aux besoins des pêcheurs (dépôt frigorifique, salle de réunion, souk aux poissons, etc...)
- S'appuyer sur l'incompétence ou la corruption ne donne aucune légitimité au projet.
- Les dégâts sur l'environnement seront catastrophiques et mettront fin à tout espoir de pouvoir transformer le port de Tyr en Port Vert. L'AIST et la Ligue des Cités Cananéennes, Phéniciennes et Poniques (LCCPP) qui regroupent 55 villes autour de la Méditerranée, travaillent, depuis quelques années, sur le projet « Ports Verts ». Au Liban, les villes de Jbeil et de Batroun y sont déjà bien impliquées et les résultats ne vont pas tarder à apparaître. Pourquoi priver Tyr de ce « Label d'excellence » qui constituera certainement un immense atout pour une ville qui se veut essentiellement touristique ?

L'acharnement du CDR et de la Mairie de Tyr nous semble incompréhensible. Les fonds accordés par des instances internationales peuvent être dépensés autrement. Nous demandons à l'Agence Française de Développement qui finance le projet de revoir sa position et de prendre en considération l'importance archéologique, historique et touristique du port de Tyr et de ne pas donner l'occasion à certains « responsables » libanais de commettre l'irréparable.